

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'UN PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.
On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 7e. classe De 1850—Bonne et tirée positivement à la Bourse, Samedi 10 Avril.

PROSPECTUS.—

| | | |
|----------|----------|----------|
| 1 lot de | \$10,000 | \$10,000 |
| 1 " " | 3,000 | 3,000 |
| 1 " " | 1,800 | 1,800 |
| 1 " " | 1,400 | 1,400 |
| 1 " " | 1,200 | 1,200 |
| 1 " " | 1,000 | 1,000 |
| 1 " " | 1,000 | 1,000 |
| 6 " " | 300 | 3,000 |
| 6 " " | 300 | 1,800 |
| 6 " " | 200 | 1,200 |
| 6 " " | 50 | 7,800 |
| 156 " " | 50 | 4,680 |
| 156 " " | 50 | 4,680 |
| 624 " " | 8 | 4,992 |
| 7800 " " | 4 | 31,200 |

8,760 Lots \$73,080

15,600 Billes blancs.
Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre tirages avec trois numéros tirés sur les 30: 936 avec deux et 7,300 avec un seul numéro. Les billes restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billes blanches.

Pour tirer au sort les 30 numéros de la loterie, il y aura 30 tirages, et l'on tirera dans une roue le jour du tirage, et l'on tirera 4 l'entre eux: et le billet qui aura les 1er, 2e, 3e, et 4e numéros tirés dans l'ordre dans lequel il est tiré, aura droit à...

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit:
No. 1, 3 et 2 3,000
2, 1 et 3 1,800
3, 1 et 2 1,400
3, 1 et 2 1,200
3, 2 et 1 1,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 500
Les 5 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à 300
Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à 200
Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: le 3e et le 4e, auront droit à 50
Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: les 1er, et le 2e, auront droit à 50
Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 4
Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4
Tout billet qui aura gagné en prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il en a obtenu.
Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.
Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 118.

Prix des Billets.
Entiers \$4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 demi et quart en proportion.
J. B. FAGET—Directeur

A Vendre à un, deux, trois et quatre ans de terme, une belle propriété située sur la rive gauche de la rivière de la Natchitoches, mesurant un arpent de face sur le fleuve sur 40 de profondeur. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mr. Cairé, notaire public, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, ou à Mr. François Dutillet. Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable avant le 30 courant, elle sera vendue ce jour, à midi, à l'encan, à la bourse de Hewlett par Mr. F. Dutillet encauteur.

A vendre ce même jour et par le même, une négresse nommée Betsy, âgée d'environ 40 ans, créée des Opelousas, parlant anglais et français, cuisinière, bonne domestique et blanchisseuse, garantie de vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: un crédit de 6 mois ou un ap, en un billet endossé à satisfaction du vendeur.
18 mars

Reçu par les derniers arrivages de France, et à vendre par le sousigné 25 paniers de Poires Tapées; Culs d'Artichauts Secs; 1 Caisse Seringues de toutes grandeurs;
1 Caisse Eau de Cologne 1er. qualité—façons assorties;
Essences de Roses, Jasmin et Genièvre;
Vinaux de tilleul, Mandé, Violettes et d'Armoignac;
Limes Sulfuriques, diamantées (pour les yeux); Brosses à dents assorties;

INSTITUTEUR.

UN homme d'un âge mûr, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à Mr. Bureau directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

VICTOR BOUQUON offre à vendre les articles suivants:

- 10 Billes Brin jaunes pour moustequin;
- 4 Do. Couilli de coton;
- 4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
- 12 Do. Fil de Rennes;
- 20 Do. Laines assorties;
- 4 Boucots Fil à Seinc, pour emballage;
- 400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux;
- 1000 Caisnes do. do.
- 500 Do. Blanc do.
- 25 Tierpons Vin Blanc, Sauterne et Graves;
- 20 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
- 100 Caisnes Liqueurs assorties;
- 100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
- 30 Do. Sardines à l'huile et crues;
- 15 Mailles Eau-de-Cologne;
- 12 Caisnes Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferrements;
- 25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc. 5 mars.

CHARLES JOURDAN, libraire et marchand de papeterie de Tenure, étant dans l'intention de faire une absence de plusieurs mois, prie ceux qui lui doivent de vouloir bien le servir, comme aussi il invite ceux qui auraient quelques réclamations à faire, de se présenter. Au surplus, il donne avis qu'il a chargé de ses pleins pouvoirs et procuration Messrs. Martial Frédéric Berret et Xavier Pouché. Il annonce aussi qu'à cause de son voyage en France et de la facilité qu'il aura de s'y réapprovisionner, il fera une remise de 25 pour cent sur toutes ses marchandises, le papier blanc excepté, à tous ceux qui en prendront au-dessus de \$10, d'ici au 15 Avril. Nota.—Il se chargera avec plaisir de toutes espèces de commissions pour France. 8 mars C. JOURDAN.

COUR de District, Mardi, 9 Mars 1850.

dans l'affaire de Ferdinand Percy vs. ses créanciers.—Sur motion de H. R. Denis, conseil du syndic des créanciers de l'insolvable, en conjonction avec un tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les dits créanciers et tous autres intéressés aient à comparaître, d'ici au 24 du présent mois ou ce jour, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé selon la loi.
Extrait des minutes.
11 mars J. L. LEWIS, greff.

Sangues de France.

Reçus par le Bolivar du Havre et à vendre par
8 aout. FORRETIER & Co.

HOTEL DE LA MARINE.

GUILAUME, à l'honneur d'informer le public dont il est avantageusement connu, pour ce qui concerne son état, qu'il a fait l'acquisition de l'HOTEL DE LA MARINE, rue de la Levée, entre les deux marchés, et y tiendra une table d'hôte, qui par ses soins qu'il se propose d'y mettre, ne laissera rien à désirer. Les amateurs y trouveront de quoi satisfaire leur goût par les mets les plus délicats, et les vins les plus exquis. Il prévient les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il continuera de se charger des repas pour la ville, ainsi que des banquets, et de noces, repas de mariage et de corps, enfin, toute espèce de commande, même pour la campagne.
Le déjeuner de la table d'hôte sera le matin à huit heures et demie, et le dîner à trois heures de l'après-midi. Le prix du déjeuner est de quatre escalins, et le dîner une piastre. Les habitués sont prévenus qu'il commencera le 1er. Avril 1850.
P. S. On trouvera aussi chez lui des BAINS, dont la propreté ne laissera rien à désirer. Il annoncera leur ouverture lorsque les réparations seront finies.
30 mars—4

PONDA DE LA MARINA.

GUILAUME, tiens le honneur de avisar al público de quien es ventajosamente conocido, por todo cuanto toca su estado, que ha adquirido el establecimiento de "Ponda de la Marina" situado calle de la Levée entre los dos mercados; adonde tendrá siempre una mesa franca que ofrecerá todo cuanto uno pueda desear. Los Bares hallarán con que satisfacer su gusto por los manjares mas delicados y los vinos mas savorosos. Avisas tambien á los que le han honrado con su confianza que continuará de tomar encomiendas por las comidas en la ciudad, banquetes de nupcial, de maones y de cuerpo. Enfin, encomiendas por el campo. El almuerzo en la mesa franca se dará por la mañana á las ocho y media preciso, y la comida á las tres tambien preciso. El precio del almuerzo es de cuatro reales y de la comida un peso. Avisas á los acostumbrados que empezará al primero de abril de 1850.
N. B. Se hallarán tambien en su establecimiento, baños cuya limpieza deярá nada que desear. Avisará el dia de su abertura cuando estaren acabados sus reparos.
30 de marzo

AVIS.—Les soussignés préviennent les habitants et leurs amis en général, qu'ils ont constamment au Bassin des briques de Saxe de première qualité, qu'ils offrent à vendre à un prix raisonnable.
26 mars—7 F. LEFFEVRE & A. DUREL.

UN Espagnol d'un âge mûr et convenable pour enseigner aux jeunes gens, désirerait se placer chez quelque maître, dans une école publique, pour enseigner théoriquement sa langue. Il se chargera seulement de donner des leçons particulières aux demoiselles et aux jeunes gens, qui voudront

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le soussigné prévient le public qu'il a transporté son magasin de MANCHANDISES SECHES à son nouveau, de la rue St. Philippe à l'encoignure des rues Condé et Dumaine. Il vient de recevoir un assortiment de MANCHANDISES DE MODES de tout genre, ainsi que des VERRES et CRISTAUX assortis, venant de France. Il espère que par la modicité de ses prix il méritera la continuation de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour.
25 fév. JH. LA SALLE.

Changement de Domicile.

Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux, etc. à des prix modérés.
8 mars—3 J. BRUNET.

CONFILAGRATION DE MOSCOU, ET CHARMANS AUTOMATES.

LES Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans et le public en général sont respectueusement informés que pour peu de semaines, Mercredi, Vendredi et Dimanche soir, on leur offrira en divertissement, au Théâtre St. Philippe, d'ingénieux et intéressants automates et le sublime tableau de la conflagration de Moscou. Le spectacle aura lieu de la manière suivante:
1°. Le petit Joueur de Basse.
2°. Plusieurs Automates parlant, de la composition de Machel, un d'eux entre les mains des spectateurs, articulera distinctement les mots de "maman, papa."
3°. Les charmans Automates dansent sur la corde tendue; un d'eux pendant qu'il sera sur la corde profèrera également les exclamations oh la! Oh! Ces automates sont très célèbres, et ce qu'ils font d'étonnant et d'agréable a reçu les plus grands éloges. Le tout sera terminé par la Conflagration de Moscou spectacle magnifique par la combinaison étonnante du plan, du mécanisme et de la musique représentant l'affreux tableau d'une immense ville en flammes et en proie aux horreurs de la guerre; on verra l'armée envahissante de Napoléon entrant dans cette ville, les habitants abandonnant la capitale de l'empire; les incendiaires la torche à la main passant au milieu d'eux. Les cloches se faisaient entendre dans tous les quartiers, ce qui avec la musique militaire des Français le bruit de la mousquetterie et du canon, les affreuses explosions, et l'incendie se propageant donnèrent un air fait si terrible de ce tableau.
Les portes seront ouvertes à 7 1/2 heures précises. Prix des loges et parterre \$1c. secondes pour les personnes de couleur 50 cts. galeries 25 cts. enfants moitié prix. 10 mars.

Chaussures du Nord.

Le soussigné a reçu par les derniers arrivages, 200 paires de bottes de Ire. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.
23 jan J. G. ARRAIZA & Co.

Le soussigné à l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:
Pâtés de lièvres truffés
Do. de canards, do.
Do. d'alouettes, do.
Do. de bécasses, do.
Do. de perdreaux, do.
Do. de poules, do.
Do. de farcies
Hindes farcies
Récasses farcies
Cailles truffées
Perdrix truffées
Do. sans truffes
Do. aux choux
Fromages, de Gruyère, Pâte-Grasse et Croûtes-Rouges.
Crêpes de coq
Saucisses truffées
Cervelat truffés
Do. sans truffes
Salmis de bécasses
Lièvres entiers, truffés
Do farcis
Cuissees d'oies
Lamproie
Andouilles de Nantes
Saucissons de Lyon, de Boulogne et Marseille
Pâte-Grasse et Croûtes-Rouges.
Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et mi-fines,
Plaines de Dames, Crème de café, de cédrat,
Huile de rose, do. d'anis, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
Extrait d'absynthe, de Suissie,
Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
Do. enjars au sirop,
Gelée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,
Aussi, un assortiment de Graines de jardinage le l'année 1849.
26 novembre B. TURPIN.

AVIS.—HENRIETTE GICQUEL informe respectueusement le public qu'elle recommande et blanchit tout objet en tulle, blonde et dentelle; elle espère par son industrie et la perfection de son ouvrage, mériter la confiance de ses amis. Sa demeure est rue Royale, No. 284, près de la rue-Dumaine. 29 jan

LES Collecteurs nommés par l'assemblée des Cafetiers et Cabaretiers, commenceront Mercredi matin la collecte, dans l'espace compris entre les rues du Canal, Esplanade et Remparts conformément aux résolutions de l'assemblée des Directeurs. 16 mars—2f.

ESCLAVE EN MARONNAGE.

IL est parti: marron de et es MM. Rangon frères, de la paroisse St. Charles, il y a environ 10 jours, un nègre nommé ASIC, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces 1-2, mesure américaine, ayant les dents de devant hautes et écartées, à peu de barbe, la front court, et de grands yeux. On suppose qu'il a été débouché par un blanc, et qu'il se tiendra de côté des chalans.
Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le ramènera au sousigné ou le conduira à la geôle de cette ville.
25 fév—3f F. A. BLANC.

AVIS.—Les contribuables de la Taxe d'Etat, dans la ville et paroisses d'Orléans, pour l'année 1849, sont prévenus

VENTE PAR LE MARSHALL.

UN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, Juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Jeudi 29 Avril prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis, une maison en bois contenant quatre appartements, deux cuisines doubles, situées sur le terrain No. 90, mesurant 40 pieds plus ou moins, situés face à la rue Girod, sur 80 de profondeur, plus ou moins, saisis par Messrs. J. J. Charles Byrne, et autres. L. DAUNOY, Marshall. 20 mars

Cambell contre Williams & de Enle.
UN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Galien Prévail, Juge associé, j'exposerai en vente, Lundi 31 Mars, à quatre heures de l'après-midi, sous le principal, divers articles de maison, saisis dans l'affaire ci-dessus. 20 mars L. DAUNOY, Marshall.

UN vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. Juge Président de la Cour de Cité, et l'hon. Galien Prévail, Juge associé, j'exposerai en vente à la bourse de Hewlett, Vendredi 30 Avril, à midi, le nègre nommé PHILIPPE, saisi à la poursuite de Messrs. Chod & Campbell, Cha. Génou et le Maire et Aldermen. 20 mars L. DAUNOY, Marshall.

Vente par le Marshall.
F. E. Avart vs. J. C. Warren. A. Tracy vs. le même. Byrne vs. le même. P. Ogur vs. le même.
UN vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith, Juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mercredi 10 Mars prochain à midi, au café de la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, le bateau Grampus avec ses appareils et sa cargaison consistant en bardeaux, essences, etc. saisis dans les affaires ci-dessus. 9 fév. L. DAUNOY, Marshall.

UN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le Lundi 29 Mars, courant, à midi, à la bourse Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, un joff CABRIOLET saisi à la poursuite de Cha Cooks. 19 mars L. DAUNOIS, Marshall.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BATON ROUGE.

CLASSE No. 6, roue 1850.

Le Tirage aura lieu positivement le Samedi, 8 Avril 1850, à 5 heures de soir.

—PROSPECTUS.—

| | | | |
|----------|---------|-----|--------|
| 1 Lot de | \$12000 | est | \$1200 |
| 1 " " | 4000 | " | 400 |
| 1 " " | 1200 | " | 120 |
| 1 " " | 900 | " | 90 |
| 1 " " | 800 | " | 800 |
| 1 " " | 684 | " | 684 |
| 6 " " | 600 | " | 6600 |
| 6 " " | 400 | " | 2400 |
| 6 " " | 300 | " | 1800 |
| 156 " " | 45 | " | 7020 |
| 156 " " | 30 | " | 5120 |
| 624 " " | 8 | " | 4992 |
| 7800 " " | 4 | " | 31200 |

87,3 Lots \$73,080
Dans ce plan, formé par la permutation de 30 numéros et le tirage de 4, il y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 936 avec 2 des numéros sortis, et 7800 avec un seulement.
—Pour déterminer les prix trente numéros, depuis 1 jusqu'à 30, seront mis dans la roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er, 2d, et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de \$12000
Celaux ayant les 1er, 2d, et 2d, numéros sortis, aura droit à 4000
" 2d, 1er et 3e. " 1200
" 2d, 3e et 1er. " 900
" 3e, 1er et 2d. " 800
" 3e, 2d et 1er. " 684
Les six ayant les 2d, 3e et 4e. numéros sortis dans l'importe quel ordre, chacun 600
Les 6 ayant les 1er, 2d, et 4e. numéros, chacun 400
6 " 1er, 3e, et 4e. " 300
156 " 1r. et 2e. " 46
156 " 3e. et 4e. " 20
624 ayant 2 des numéros sortis, 8
Tous les autres billets au nombre de 7800, ayant un des numéros sortis, 4
Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.
Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

Prix des Billets.
Entiers \$4—demis et quarts en proportion. Livrets de dix billets (garantis ne pas tirer moins \$16) \$40.
Tous les ordres renfermant du comptant ou des prix de loterie, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant au Bureau des Directeurs, rue Bienville, No. 41, près l'encoignure de la rue de Chartres.
J. VIGNAUD, Directeurs.
L. VIDAL,
Nota.—Le Tirage de la 7me. Classe aura lieu le Mercredi 14 Avril prochain, et les autres classes comme suit:
Mercredi 21 Avril 1850 Samedi 12 Juin 1850
Samedi 8 Mai 1850 Mercredi 30 Juin 1850
Mercredi 19 Mai 1850.
Samedi 29 Mai 1850. 23 mars.

AVIS.—PIERRE PRADAT, informe le public et ses amis en par-

AVIS.—Ayant reçu, le 24 Mars 1850 un ordre de saisie provisoire, émané de l'hon. Charles Maurian, juge président de la Cour de Cité de la Nlle. Orléans, à la poursuite de W. E. K. dall contre le bateau à vapeur ORYANZ dont les propriétaires sont inconnus audit W. E. K. dall, et ce vertu de cet ordre étant sous l'obligation de saisir et de prendre possession dudit bateau à vapeur, je donne par le présent avis à toutes personnes intervenues dans ledit bateau, d'avoir à comparaitre devant ledit juge Maurian, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis: pour répondre aux réclamations du plaignant. 25 mars. L. DAUNOY, Marshall.

William Alderman contre James Mooney—Baile Crocker, Robert Le via contre James Mooney, Lewis Mathias contre le même.
UN vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. Cha. Maurian, Juge président de la Cour de Cité, et l'hon. Prévail juge conseiller de ladite Cour, j'exposerai en vente, le Samedi 1er. Mai prochain, à midi, au café de la Bourse, le nègre nommé PHILIPPE, saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall. 22 mars

HOTEL DE CADIX

Encoignure des rues Orléans et Bourbon vis-à-vis le Café de Paris
Le soussigné à l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire l'acquisition de cet établissement et qu'il en a disposé le service sur le meilleur pied. Il est à désirer que sa table d'hôte, ne laisse rien à désirer tant pour la quantité et la délicatesse des mets, que pour la société dont elle est composée.
La modicité du prix, la bonne tenue de cette maison, sa position dans un des quartiers les plus beaux de la ville, sont autant d'avantages qui le recommandent à juste titre.
Il y a toujours de jolies chambres garnies.
23 mars.—15 FRANCOIS BODFE.

VENT Boucads sucre, à quelques milles au dessous de la ville, livrables de suite, à vendre par Bd. TURPIN, Rue Royale, No. 118, entre Orléans et Ste. Anne. 30 déc

AVIS.—Il s'est abas M. de gues Div. cho vers les 4 heures du soir, un enfant de ses parents, le jeune PEDRO ou PEKI O PRATIS; il est âgé d'environ 11 ans, teint brun; ayant l'air convalescent; il était habillé d'un pantalon de drap bleu, et gilet de printanière rayé, bleu foncé, ainsi qu'un casquet de toile cirée noire. Le personne qui le ramènerait chez ses parents, rue Ste. Anne No. 82, ou donnerait des renseignements sur l'endroit où il pourrait se trouver, rendrait la connaissance à une famille dévouée, et serait récompensé d'une somme de 300 piastres. 23 mars—3

COMPAGNIE DES CANAUX DE BARATON RIA ET DE LAFOURCHE. Nlle.-Orléans, 16 Mars 1850.

LES Actionnaires de cette Compagnie sont prévenus qu'une direction de cinq directeurs aura lieu à Péted. de Mr. Charles Derbigny, rue Royale, Vendredi 26 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.
G. DENIER, Y. P. DUGUE, Commissaires 17 mars—4, 2ps

Le soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Laiteries, Etables, Meubles, &c.; les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sautier. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard. 22 mars—1m L. FOUCHER.

Dix Piastres de récompense
Seront données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de PE. tat, le nègre rougeâtre ou grise américain nommé CESAR, âgé de 35 à 37 ans, taille de 5 pieds 8 ou 10 pouces, bien corpore, voix plutôt faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, boulanger et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 courant. Je ne dépeint pas son habillement; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très-possible qu'il serait accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est absentée à la même époque.
Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point donner asile au susdit nègre, sans encourir toute la rigueur de la loi. 27 mars—3 P. BOUNY.

L'ABBE Ph. Borgna prie les parents au collège Ste. Marie, Etat de Missour, de s'adresser chez lui, sous le plus court délai, afin de prendre les arrangements nécessaires pour que les enfants puissent partir à bord du steamboat North American capt. Scott, attendu dans ce port sous peu de jours.
Il prévient aussi les personnes qui désireraient avoir des prospectus de cet établissement, qu'elles en trouveront à la Librairie de Mr. L. Boimare près la Bourse. 12 mars